

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 décembre 2022

Affaire suivie par :

Direction Générale

Tél. : 04 50 38 05 26

Réf. : GM/CG/CM08122022

Objet : Convocation Conseil Municipal

Ambilly le 01 décembre 2022,

Madame la Conseillère Municipale,
Monsieur le Conseiller Municipal,
Cher(e)s Collègues,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous convier à une séance du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Jeudi 08 décembre à 19 heures
Salle du Conseil Municipal « Angel ERBEIA »
Clos Babuty – Ambilly

Vous trouverez en pièce-jointe de la présente convocation l'ordre du jour de cette prochaine séance. Les documents préparatoires ont été déposés sur l'extranet des conseillers municipaux ce jour.

Si vous avez un empêchement pour assister à la séance, je vous rappelle que vous pouvez donner votre pouvoir à un(e) autre conseiller(ère) municipal(e).

Pour ce faire, merci de bien vouloir signaler votre absence ou votre représentation dans les meilleurs délais à Madame Magali BESSON, Responsable du service de l'Administration Générale (magali.besson@ambilly.fr).

Vous trouverez joint à la présente convocation si besoin, le pouvoir à remplir et à renvoyer par mail ou à déposer à la Direction Générale des Services.

Comptant sur votre présence et vous souhaitant bonne réception de ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux et cher(e)s Collègues, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,
Guillaume MATHELIER



ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance 08 décembre 2022

Affiché le 01 décembre 2022

- Ouverture de la séance avec désignation d'un secrétaire de séance
- Présentation du système d'éclairage public de la commune et des économies d'énergie lié à ce système par le responsable des services techniques de la commune
- Présentation du nouveau système de portage de repas à domicile par M. GILET, Maire-adjoint délégué à la ville durable (environnement) et aux affaires sociales
- Point d'actualités

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL :

- Conseil municipal du 21 octobre 2021
- Conseil municipal du 15 septembre 2022

2. DÉCISIONS DU MAIRE – Compte-rendu - Article L.2122-22 du CGCT :

- **Décision n°041-2022** : Attribution du marché public de maîtrise d'œuvre – restauration des ouvrages d'arts et aménagement du carrefour douane de Pierre-à-Bochet – Marché n°2022-11
- **Décision n°042-2022** : Délivrance d'une concession funéraire
- **Décision n°043-2022** : Délivrance d'une concession funéraire
- **Décision n°044-2022** : Avenant à une délivrance d'une concession funéraire
- **Décision n°045-2022** : Décision budgétaire modificative portant virement de crédit du chapitre 022 (dépenses imprévues) vers les chapitres de la section de fonctionnement et du chapitre 020 (dépenses imprévues) vers les chapitres en section d'investissement

3. PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

N°074-2022 : Convention de coopération pour la formalisation et le fonctionnement d'un Établissement Temporaire d'Insertion (ETI) à Ambilly – (1PJ)

N°075-2022 : Protocole transactionnel Ancien immeuble « Le Colosséo » - Abrogation de la délibération n°025-2022 – (1PJ)

N°076-2022 : Véhicules de service- Autorisation de remisage à domicile – (1PJ)

FINANCES

N°077-2022 : Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) - Rapport du 07 septembre 2022 – Modalités de financement de la banque alimentaire – (1PJ)

N°078-2022 : Autorisation d'engager et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023

N°079-2022 : Taxe d'aménagement- reversement partiel à la communauté d'agglomération – (1PJ)

RESSOURCES – HUMAINES

N°080-2022 : Convention d'adhésion au service médecine du Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Haute-Savoie – (1PJ)

N°081-2022 : Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion 74 (CDG74)

N°082-2022 : Détermination du taux d'avancement de grade pour l'année 2022

N°083-2022 : Modification du tableau des emplois

CULTURE

N°084-2022 : Réseau des bibliothèques Intermède – Modification du règlement intérieur et de la grille tarifaire – (2PJ)

URBANISME

N°085-2022 : Acquisition d'un ensemble immobilier au 30 rue des Marronniers appartenant à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Haute-Savoie par la Commune d'Ambilly – (1PJ)

N°086-2022 : Vente par la Commune d'Ambilly d'un local de stockage de 60m² environ, situé au 35 rue Jean Jaurès, parcelle cadastrée section AD n°367, à Monsieur Xavier CHABERT – (1PJ)

N°087-2022 : Rétrocession de voies piétonnières entre le Syndicat des copropriétaires SAKURA et la commune d'Ambilly – Copropriétés « Sakura 1 & Sakura 2 » - (1PJ)

4. QUESTIONS DIVERSES